

Conseil Municipal de la commune de Sénouillac

N° 03 du 23 avril 2014

Date de la convocation : le 18 avril 2014

Présents : Bernard FERRET, Maire, Vincent MASSON, Sylvie BÉNIMÉLIS et Gilles FORT, Adjoint
Jean-Philippe CAL, Grégory FABRE, Lorraine FONVIELLE, Corinne MALBERT, Thérèse SOUDAN, Pierre SOUQUIÉ, Nelly TAYAC, Emmanuel BISTES et Marie-Thérèse PLAGEOLES

Absents excusés :

Absents :

Procurations : Nicole JEGOU à Bernard FERRET, Jean-Luc SOUQUIÉ à Pierre SOUQUIÉ

Membres extérieurs du CCAS : Christine DURIEZ, Josiane JULIEN, Danièle PELLIZZARI, Patricia VELLARINO, Bernard LAUTIER

Secrétaire de séance : Pierre SOUQUIÉ

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à la majorité.

1 – Vote des Budgets primitifs 2014 :

⇒ **C.C.A.S.**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 3 828,46 €.

Vote à l'unanimité.

⇒ **ASSAINISSEMENT**

Section de fonctionnement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 45 037,00 €

Section d'investissement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 391 312,71 €

Vote à l'unanimité.

⇒ **COMMUNE**

Section de fonctionnement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 667 223,53 €

Section d'investissement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 379 938,17 €

Le débat sur le budget de fonctionnement a eu lieu lors du conseil du 10 avril 2014.

Il est acté les principes suivants :

- Si on inscrit les subventions au budget, on inscrit le remboursement du prêt relais ;
- Si on inscrit le complément de subvention sur l'école, on inscrit les travaux (wc + stores) ;
- d'ouvrir un programme budgétaire pour la réfection du mur de l'école et pour l'embellissement du village;
- de rembourser, si possible avant la fin de l'année 2014, au moins 50 000 € sur les 100 000 € du prêt relais.

Vote à l'unanimité.

2 - Délibération :

⇒ Vote des trois taxes 2014

La Commission Finances propose à l'Assemblée de voter les trois taxes locales pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter les taux suivants :

- TH = 11,91 €
- TFB = 17,79 %
- TFNB = 45,74 %

ADOPTÉ : 12 pour - 2 contre - 1 abstention

3 - Questions diverses :

- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Par courrier en date du 10 avril 2014, la Direction Générale des Finances Publiques d'Albi nous a transmis la liste des 6 Commissaires titulaires et des 6 Commissaires suppléants qui siègeront à cette Commission.

La séance est levée à 22h10

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 22 Mai 2014 à 20h30

FERRET Bernard	MASSON Vincent	BÉNIMÉLIS Sylvie	FORT Gille	CAL Jean-Philippe
FABRE Grégory	FONVIELLE Lorraine	JEGOU Nicole Procuration à Bernard FERRET	MALBERT Corinne	SOUDAN Thérèse
SOUQUIÉ Pierre	SOUQUIÉ Jean-Luc Procuration à Pierre SOUQUIÉ	TAYAC Nelly	BISTES Emmanuel	PLAGEOLES Marie-Thérèse